



Snec-CFTC APPEL A COTISATION 2026 RENOUVELLEMENT

à retourner complété à votre section départementale

Comme chaque année, votre syndicat fait appel à vous pour le **renouvellement de votre adhésion**.

Pour renforcer son influence et afin de poursuivre son action résolue pour la défense de vos intérêts et la construction du progrès social, le Snec-CFTC a besoin de votre soutien actif et compte sur votre appui, **notamment** afin de susciter de nouvelles adhésions.

Merci de vous acquitter de votre adhésion dès à présent en retournant le bulletin ci-joint.

Soit par voie postale à Snec-CFTC de l'Allier, 18 route des Charmettes 03700 Serbannes

Soit par voie numérique à snec-03@orange.fr

Nous vous adresserons par la suite votre reçu fiscal 2026 (en janvier 2027) (**le montant des cotisations syndicales octroie un crédit d'impôt de 66% de son montant**).

N° INARIC :

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Téléphone portable :

Email :

Établissement d'exercice :

Ville :

Temps complet Temps partiel

Modes de règlement de la cotisation 2026 :

→ Par virement au Snec-CFTC 03 (**IBAN FR51 2004 1010 0302 7075 7H02 424**)

→ Par prélèvement (Joindre mandat prélèvement SEPA et RIB cf au dos)

→ Par chèque à l'ordre de Snec CFTC section Allier

A Le **Signature**

Pour calculer le montant de votre cotisation 2026, vous prenez :
Salaire Mensuel Net avant impôt (ligne 011100*) X 0,08 si vous êtes à temps plein
Salaire Mensuel Net avant impôt (ligne 011100*) X 0,04 si vous êtes à temps partiel
(Merci d'arrondir sans les centimes) * Bulletin de paye Éducation Nationale

Selon votre catégorie professionnelle, vous appliquez les tarifs particuliers suivants :

- **AESH, Professeurs Stagiaires, Maîtres Délégués, Salariés OGEC de strates I et II, Salariés agricoles des catégories 1 et 2 : Salaire Mensuel Net avant impôt (ligne 011100 de votre bulletin de paye)* x 0,04,**
- Pour les **Salariés OGEC de strates III et IV, Salariés agricoles des catégories 3** et les **enseignants titulaires : Salaire Mensuel Net avant impôt (ligne 011100 de votre bulletin de paye)* x 0,08,**
- **Retraités, CLM/CLD, Dispos, Congés parentaux, chômeurs : la cotisation minimale est de 70€,**
- **Plafond Enseignant Hors Classe et Agrégé Classe Normale 260€,**
- **Plafond Enseignant Classe Exceptionnelle 290€.**

Ma cotisation 2025 était de : € - En 2026, je paierai : €

Crédit d'impôt - Ex : si votre salaire net avant impôt est de 2 100 €, votre cotisation sera de 168 €
(Pour une cotisation de 168 €, vous bénéficiez d'un crédit d'impôt ou d'un avoir fiscal de 66% = 110.88 €, la cotisation après déduction fiscale sera de 57.12 € à l'année, soit 4.76 € / mois pour bénéficiaire de nos services)

N'oubliez pas, des bons plans vous attendent sur l'appli CFTC ; le coût de votre adhésion sera encore plus minoré !
Parrainage : Si vous faites adhérer un collègue en 2026, votre cotisation pour 2027 sera de 70€.

Nom de l'enseignant parrainé :

Si difficulté financière, merci de me contacter au 06 98 90 46 43 ou par mail : snec-03@orange.fr

